

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL DANS LES CONSEILS
D'ADMINISTRATION DE DIVERSES
ASSOCIATIONS SAINT-GENOISES

Délibération : **04.2014.031**

Transmis en préfecture le :

22 avril 2014

Séance du : **14 avril 2014**

Compte-rendu affiché le **22 avril 2014**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **8 avril 2014**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE,
Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX,
Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale
ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge
BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON,
Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-
Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET,
Catherine ALBERT-PERROT

Membres absents excusés à la séance :

Agnès JAGET

Pouvoirs :

Agnès JAGET à Roland CRIMIER

Membres absents à la séance :

François VURPAS

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed GUOUGUENI

Considérant que les statuts de certaines associations disposent que des membres du conseil municipal doivent être désignés pour représenter la commune au sein de leurs conseils d'administration,

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **DÉSIGNER** les membres représentant le conseil municipal au sein des conseils d'administration des associations ci-dessous listées :

Association	Nombre de représentants	Nom du (des) titulaire(s)	Nom du (des) suppléant(s)
Centre Musical et Artistique (CMA)	1 titulaire + 1 suppléant	F. TIRTIAUX	N. CARTIGNY
Association Musicale	1 titulaire + 1 suppléant	F. TIRTIAUX	B.GUEDON
CADEC	2 représentants	F. TIRTIAUX M. GUOUGUENI	
SAGA	1 à 4 représentants	F. VURPAS Y. GAVULT A-M. JANAS P. MASSON	
St-Genis Emploi	4 représentants	K. GUERIN J-C. DARNE C. GODIGNON I. PICHERIT	
Mission Locale	1 titulaire + 1 suppléant	K. GUERIN	C. GODIGNON
PLIE	1 titulaire + 1 suppléant	K. GUERIN	M. GUOUGUENI
Centre Social et Culturel des Barolles	2 représentants	G. COUALLIER O. BROUSSEAU	
CLESG	1 représentant + 1 suppléant	M. GUOUGUENI	G. COUALLIER
Sucre d'Orge	2 représentants	A. JAGET P. ROTIVEL	
Pom'Cerises	3 représentants	A. JAGET L. DAUTREY B. VIVES-MALATRAIT	
Association Familiale	1 titulaire + 1 suppléant	A. JAGET	P.ROTIVEL
Câlin Câline	1 représentant + 1 suppléant	A. JAGET	L.DAUTREY
Accueil Enfance	1 représentant+ 1 suppléant	B. VIVES-MALATRAIT	A. JAGET
Gone Accueil	1 représentant+ 1 suppléant	A. JAGET	B. VIVES-MALATRAIT

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Mohamed GUOUGUENI ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ -
Motion adoptée par 26 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 8.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

